



Sommaire

Page 2

Patrimoine

Vivre ensemble

Code de la citoyenneté

Propriété publique

Page 3

Artistes de chez nous

Chantal Hendrickx

Jean-Paul Theys

Page 4

Prochaines activités

Supplément

La Saint-Barthélemy

Tour et exposition

ÉDITORIAL

Les années passent, se suivent et ne se ressemblent pas.
Cette année 2020 a vu un véritable chamboulement dans nos vies.

Pourtant, comme chaque année, nous revenons à un sujet qui nous est cher « **Comment vivre l'été au village ?** ».

Sujet particulièrement adapté à cette période où beaucoup d'entre nous hésiteront à voyager vers des destinations plus ou moins lointaines !

Alors, plus que jamais, prenons plaisir à profiter de Bousval, notre village qui a les honneurs du Guide du Routard, notre « paradis » comme certains le nomment.

Prenons le temps de le (re)découvrir, lentement, au rythme de la marche, du vélo* : son paysage vallonné, creusé par ses deux rivières (la Dyle et le Cala), les produits de ses fermes (ferme de Bousval, de la Distillerie, de La Baillerie).

N'hésitons pas à diriger nos pas vers les autres entités de la ville de Genappe. Celle-ci s'est dotée d'un Service environnement très actif, comme en témoigne cette publication.

C'est pendant le confinement, alors que nous arpentions plus que jamais notre campagne, que cette brochure a été distribuée à tous les Ch'nappans.

Publication particulièrement appréciée par les Bousvalien.ne.s dont l'œil « chauvin » remarque leur paysage préféré en page de couverture !

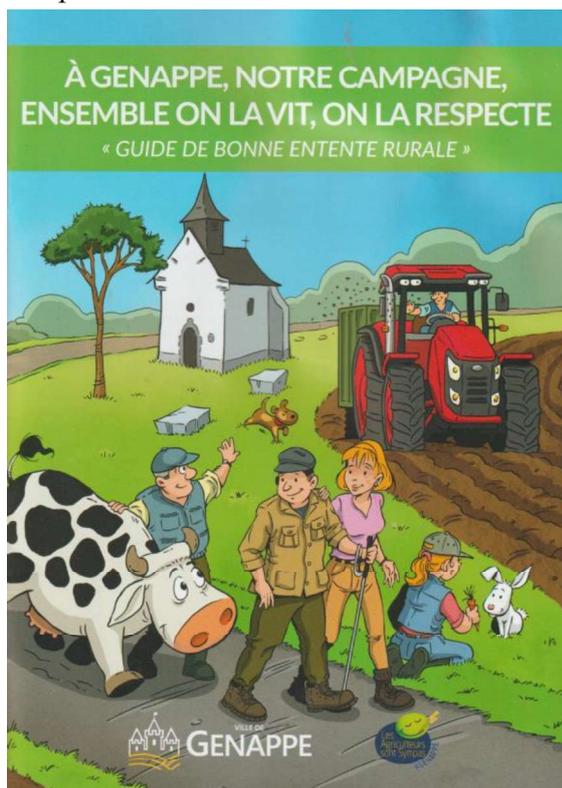
Sous-titré « **Guide de bonne entente rurale** », ce petit ouvrage nous parle des travaux agricoles rythmés par les saisons.

Il veut les faire connaître aux « nouveaux » habitants, anciens citadins pour la plupart, il veut leur faire découvrir et comprendre les contraintes vécues par les agriculteurs.

Un chapitre, particulièrement apprécié par les Amis de Bousval (AdB), est consacré aux chemins et sentiers.

Un petit manque cependant, et pourtant il s'agit d'une initiative de la Ville !

Nous parlons ici du dialogue instauré par elle avec les associations au travers de la convention « Chemins 141 » **, dont les AdB sont la cheville ouvrière, et de la Commission communale des sentiers, à laquelle ils participent.



* A propos du vélo, saluons les initiatives de la Ville visant à lui donner sa place dans l'espace public : marquage au sol, comme à la rue du Grand Arbre qui comporte deux croisements dangereux, et, surtout, l'abri pour vélos à proximité de l'arrêt de bus de Noirhat.

** « Chemins 141 » regroupe les AdB, Environnement-Dyle et le Syndicat d'Initiative de Genappe autour de la mobilité douce.

Son objectif est de renforcer le maillage des sentiers et chemins pour favoriser les déplacements pédestres, VTT et cavaliers. Entre autres activités, l'association propose des circuits variés de découverte des 8 villages de Genappe, où

Bousval occupe une belle place.

Sur le site de « Chemins 141 », vous trouverez 11 balades en boucle au départ de Bousval, longues de 7 km à 21 km, regroupées sur une carte d'ensemble. Les descriptions, cartes et itinéraires GPS sont téléchargeables : http://www.chemins141.be/promenades/promenades.php#Bousval_balade.

Par le temps ensoleillé qui est annoncé, « Chemins 141 » vous souhaite de belles découvertes, celles des chemins et sentiers, du patrimoine et de l'histoire de Bousval et... au-delà vers Court-Saint-Etienne, Cérroux, Maransart et Villers-la-Ville.

Au plaisir de vous y rencontrer, à pied ou à vélo !

Pour ces vacances locales, bien d'autres possibilités encore nous sont offertes.

Connaissez-vous le **Relais du Visiteur** ?



Le Syndicat d'initiative de Genappe est devenu le Relais du Visiteur et sa compétence s'étend désormais aux trois communes qui composent le GAL* « Pays des 4 Bras », soit Genappe, Les Bons

Villers et Villers-la-Ville. Il est le point de contact pour développer le tourisme dans ces trois communes rurales.

C'est là que vous trouverez une multitude d'idées d'activités à réaliser, de découvertes à faire dans notre environnement proche, en n'hésitant pas à franchir les « frontières » de Bousval !

Soyons un peu chauvins quand même en admirant la vidéo très réussie sur la chapelle du Try-au-Chêne.

Info : <https://relaisduvisiteur.be/> ou 38, rue de Bruxelles Genappe.

* GAL = Groupe d'Action Locale <https://www.reseau-pwdr.be/sections/gal> POL

PATRIMOINE

Chez nos voisins, un patrimoine unique

Voulez-vous connaître les secrets du mausolée Goblet d'Alviella, situé dans le cimetière de Court-Saint-Etienne, l'un des monuments les plus surprenants de l'architecture funéraire ?

Érigé entre 1887 et 1889 à la demande du comte Eugène Goblet d'Alviella, il a été reconnu comme monument historique en 1988 et comme patrimoine exceptionnel de la Région wallonne en 2013.

Devant cet édifice imposant, remarquable et universaliste, inspiré des tombes hindoues, le visiteur admire l'harmonie, l'éclectisme et... s'interroge : que peuvent bien signifier les nombreux symboles et

inscriptions gravés dans la pierre ? Où trouver la clé de ces énigmes ?

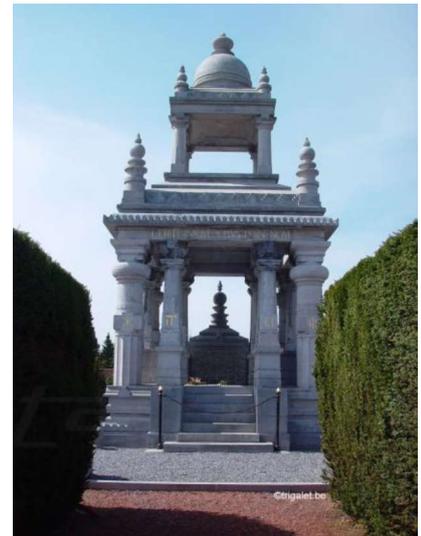
Le Patrimoine stéphanois édite une brochure où nous découvrons que cette construction étonnante n'est pas un édifice religieux mais un monument à visée universelle, porteur d'un message philosophique essentiellement optimiste qui met l'accent sur l'espoir et la tolérance. Pas moins de treize cultures s'y expriment et la brochure décrypte leur message d'une manière concise et accessible à tous.

L'époque est propice à la découverte des richesses de notre environnement proche : n'hésitons pas à visiter ce véritable trésor de l'architecture funéraire.

Brochure (12 €) : Patrimoine stéphanois, 10, rue de l'Église, Sart-Messire-Guillaume, lundi 10 h à 12 h.

Envoi postal : 14 € à verser sur le compte BE70 2710 5379 5525 du Patrimoine stéphanois avec la mention « Mausolée ».

info@patrimoine-stephanois.be – www.patrimoine-stephanois.be.



VIVRE ENSEMBLE

Code la Citoyenneté

La qualité du vivre ensemble est un objectif prioritaire pour les Amis de Bousval.

Savez-vous que la Ville



applique un Code de la Citoyenneté qui définit des règles qui vont dans le sens de cet objectif ?

Ce code est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2016 et devrait être mieux connu.

Dans la préface, le bourgmestre Gérard Couronné explique que le Code vise à permettre aux habitants de vivre dans un cadre agréable, propre et calme. C'est le rôle de la Ville de veiller à préserver au mieux la tranquillité, la sécurité et l'hygiène publiques.

Le code comprend quatre règlements.

Le premier est le code général de police administrative. Certains points sont particulièrement sujets aux plaintes et/ou aux controverses, comme la propreté publique, la lutte contre le bruit, y compris les cris d'animaux, les

Durant 3 ans, il fréquente l'Académie de photo à Boistfort et se passionne pour les procédés anciens.



Sa cave se transforme en laboratoire, décorée par une superbe collection de vieux appareils photo.

Il possède un appareil de 1861 restauré et adapté pour effectuer des travaux d'un autre temps, sur verre, selon le procédé du collodion.

Ses autres sujets sont la macrophoto, les paysages et les portraits, avec une préférence pour le noir et blanc.

Il vient de réaliser un livre photo sur un sculpteur fondeur ; nous aurons le plaisir de le découvrir lors de l'exposition de la Saint-Barthélemy où Jean-Paul sera présent.

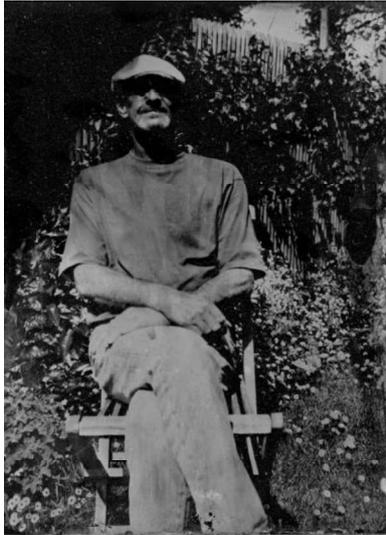


Photo sur verre

SHE

PROCHAINES ACTIVITÉS

Bousval en fleur 2020

Depuis près de trente ans, nous menons notre action annuelle « Fleurir, c'est accueillir ! ».

Chaque année, des fidèles nous offrent leurs décorations florales et leur exemple crée l'émulation parmi de nouveaux adeptes.

Nous l'écrivions déjà le mois passé et nous ne craignons pas de le répéter : les fleurs aux couleurs vives procurent un plaisir simple et intense parce qu'elles sont un des signes de la force de la vie qui continue. C'est particulièrement vrai en ces mois difficiles que nous vivons.

Comme chaque année, un jury sillonnera les rues du village pour y repérer les façades joliment fleuries auxquelles il décernera un prix.

Aucune inscription n'est nécessaire, toutes les façades ont leur chance car les critères d'appréciation sont nombreux : variété, originalité ou fleurs traditionnelles, simple bac à fleurs à la présentation « efficace », choix

d'une seule couleur ou de couleurs assorties ou contrastées ...

Un prix sera attribué par les facteurs qui parcourent nos rues quotidiennement et sont aux premières loges pour « inspecter » jusqu'aux plus petites rues et ruelles.

Cette année, la ville de Genappe étend ce concours à l'ensemble du Grand Genappe. Vous trouverez les règles et le bulletin d'inscription dans le dernier Journal de Genappe ou sur genappe.be. Inscrivez-vous dès aujourd'hui (date limite : 10/07), que Bousval soit bien représenté ! La Ville poursuit ainsi les initiatives qui visent à fleurir l'espace public, qui lui ont fait obtenir le label « Deux fleurs » de la Wallonie en fleur (panneau à l'entrée de Bousval en venant de Court-Saint-Etienne).

En juin, nos chères roses trémières ont lancé leurs tiges vers le ciel et nous offriront leur pleine et généreuse floraison en juillet et en août.

Bousval fleuri ? Plus que jamais ! Après avoir fait la nique au confinement, vivons joyeusement (et prudemment) le déconfinement !

Camp scout

Le camp des scouts de Bousval aura bien lieu et réunira une cinquantaine de participants, dans le respect des consignes de sécurité Covid-19.

Bravo aux organisateurs et à leur dynamisme !

Activités et manifestations

Rubrique « mutilée » une fois de plus en raison de la Covid-19

Juillet

Bousval fleuri - Passage du jury

Balade sur les sentiers

Voir page 1 – Chemins 141

Découverte de la région proche

Voir page 2 – Relais du Visiteur

Août

Bousval fleuri - Passage du jury

Balade sur les sentiers

Découverte de la région proche

28>30 **Exposition artistique**

Salle omnisports – Voir supplément

28

Apéro Comité du Tour, 19 h à 24 h

Remise prix « Bousval fleuri », 18 h

Jardin de la cure

30

324^e Tour Saint-Barthélemy

Voir supplément

Septembre

12>13

Journées du Patrimoine

- Eglise, exposition « Grands massifs forestiers des environs de Bousval »

- Drève des Châtaigniers, animation

« Jardins en terrasse de l'ancien château de La Motte »